



## Demande d'accompagnement juridique !

Par **Aupif**, le **29/07/2023** à **21:56**

Bonjour,

Je suis étudiante en droit (Master II Droit de la santé) de nationalité marocaine. J'ai été admise aux urgences, suite à une urgence médicale, puis hospitalisée au centre propara (je suis paraplégique). Mon hospitalisation date du 19 janvier 2023 à ce jour et est toujours ouverte.

Je suis en situation irrégulière et j'ai déjà entamé une procédure judiciaire ; mon affaire est aujourd'hui à la Cour d'appel de Toulouse en instance de fixation de rendez-vous.

Suite à la dégradation de ma santé, je souhaite aujourd'hui lancer une nouvelle procédure d'admission exceptionnelle au séjour pour motif de santé. En effet, mon état de santé nécessite une prise en charge médicale complète (je souffre d'une escarre ischiatique) pour éviter le risque de la récurrence. En outre, le Crous refuse ma demande de renouvellement du logement universitaire et le risque d'expulsion est imminent. De ce fait, je vis une situation très particulière et difficile à gérer !!! Ainsi, je vous prie de bien vouloir considérer mon cas et m'accompagner juridiquement et défendre ma cause dans cette affaire. Mes sincères remerciements par avance.

Par **Marck.ESP**, le **29/07/2023** à **22:14**

Bonsoir et bienvenue

Désolé pour vous, je comprends que cette situation soit préoccupante, mais nos forums sont dédiés à l'information juridique délivrée par des amateurs ou passionnés, bénévoles mais rarement juristes..

Notre "accompagnement " ne peut donc qu'être informatif.

Pour ma part si ce n'est fait, je vous suggère de faire un recours gracieux auprès du directeur du CROUS en expliquant votre situation et en fournissant tous les justificatifs nécessaires. Si ce recours n'aboutit pas, vous pouvez peut-être saisir le tribunal administratif compétent.